'Geneviève Laforge, servante chez Courchène, dépose que, sur l'ordre de sa maîtresse, elle est allée conduire dans une chambre à coucher au second étage, l'accusé qu'elle reconnaît, bien qu'il pût alors avoir une moustache qu'il ne porte pas aujourd'hui, avec une femme qu'elle croît être Sophie Boisclair.

Rendus en haut, la femme lui aurait demandé si la chambre fermait à clef; elle a conduit ces deux personnes à la chambre à coucher, où il n'y avait qu'un lit; a déposé une chandelle sur le lave-mains; a retiré de la porte la clef qui se trouvait en dehors et l'a mise en dedans, et elle est descendue.

En descendant, elle a entendu fermer la porte. Le lendemain matin, ces personnes seraient parties entre 6 et 7 heures.

La femme Courchène, rappelée par la défense, nous assure, quoiqu'elle ne puisse préciser ni le jour, ni la date, que le jour qui a suivi la nuit que ces personnes ont passé chez elle n'était pas un Dimanche.

De son côté, la défense a produit trois témoins, relativement à cet incident; le nommé David Bourret, Odile St. Germain, sa femme, et Honoré Dubord dit Lafontaine.

Bourret rapporte que vendredi, le 26 Octobre, l'accusé est venu chez lui vers la "brunante," lui disant qu'il logeait chez un nommé Léandre Lafontaine, qui tient une auberge au chemin de ligne, à une distance d'environ vingt arpents de chez Courchène; il lui a demandé une place pour son cheval; il l'a mis dans l'écurie du témoin et est entré chez Lafontaine, qui est son voisin; vers sept heures et demie, il est venu soigner son cheval; le lendemain, vers 6 et 7 heures, il est venu l'atteler et Bourret a vu partir le prisonnier avec une femme qu'il n'a point reconnue.

Odile St. Germain corrobore en tous points le témoignage de son mari et ajoute que le 26, elle a vu l'accusé et la femme en question, qu'elle n'a pas non plus reconnue, chez Lafontaine.

taine.

Le samedi, et assez tard dans l'après-midi, elle a vu ces mêmes personnes dans la même voiture, passer chez elle, allant dans la direction de St. Zéphirin.